

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

Honoraires Charge Vendeur

Montant TTC de la vente, commission incluse	Commission TTC (TVA 20%)
Moins de 170 000€	9 000€
De 170 001€ à 260 000€	5.5%
De 260 001€ à 380 000€	5%
De 380 001€ à 450 000€	4.5%
Plus de 450 000€	4%

TARIFS LOCATION :

Non meublé

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail :

6€ TTC par m² appliqué au locataire et au bailleur
(Sans dépasser le plafond de 10€TTC par m² de surface habitable.)

Réalisation de l'état des lieux :

3€ TTC par m² appliqué au locataire et au bailleur
(Ne dépassant pas un mois de loyer.)

Meublé

Formule d'honoraires tout compris :

Un mois de loyer hors charges
(Sans dépasser le plafond de 13€TTC par m² de surface habitable)

TARIFS GESTION : (déductible de vos impôts)

Gestion courante :

7.5% TTC des encaissements (loyers + charges)

Garantie Loyers Impayés (GLI) :

2.5% TTC des encaissements (en option)